

École Alice-Parizeau

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Alice-Parizeau, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM sont **l'audace, la bienveillance, l'efficacité et l'engagement.**

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Notre milieu accueille des élèves d'origines pluriethniques et de milieux socioéconomiques très diversifiés. Nos deux groupes de maternelle 4 ans sont un atout pour notre milieu. Nos élèves ont la chance de visiter régulièrement la bibliothèque du quartier et font de nombreuses activités culturelles et ludiques. De plus, les enfants ont accès à un grand espace de jeux comprenant le parc Avila-Vidal.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Alice-Parizeau est une école de quartier comptant plus de 350 élèves du préscolaire 4 ans à la sixième année. Chaque groupe classe compte 20 élèves ou moins. Notre école propose un projet de cirque ainsi qu'une grande variété d'activités parascolaires (science, art, sport). L'école bénéficie de plusieurs services pour soutenir ses élèves : l'orthopédagogie, l'orthophonie, le soutien linguistique, la psychoéducation et des techniciens en éducation spécialisée. Pour plus de 65% de nos élèves, la langue française représente une deuxième, voire une troisième langue.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Le nombre d'élèves par niveau,
- La stabilité du personnel,
- L'offre des services complémentaires,
- La mobilisation du personnel,
- Les pratiques éducatives,
- Le degré de motivation des élèves,
- Les services d'aide à l'apprentissage offerts aux élèves,
- Les caractéristiques des relations entre l'école et la famille,
- Les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Le contexte socioéconomique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation (hausse ou baisse de la démographie, niveau de scolarité moyen des parents, etc.);
- Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissages qui sont intégrés;
- La langue maternelle;
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention;
- Les ressources financières,
- L'indice du seuil de faible revenu;
- Le type ou le degré de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en lecture

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie.

Objectif : Rehausser le pourcentage des élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% en lecture de 71,9 % à 76,9 % D'ici juin 2027